

70.024 JA 5140

SONDERABDRUCK

AUS DEN

NEUPHILOLOGISCHEN MITTEILUNGEN

HERAUSGEGEBEN VOM
NEUPHILOLOGISCHEN VEREIN IN HELSINGFORS

JAHRGANG 1912



HELSINGFORS 1912
AKTIEBOLAGET HANDELSTRYCKERIET

NO. 1000

L
e
la
pa

L'origine et l'évolution du *Conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère* (Légende de *Crescentia*)

Pour alléger d'un chapitre fort encombrant l'édition de la chanson de *Florence de Rome* que j'étais en train de préparer pour la Société des anciens textes français, je fis paraître

en 1907, dans les *Acta Societatis Scientiarum Fennicae*¹, une étude détaillée sur les pérégrinations du *Conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère*, dont le roman d'aventures français n'est qu'une variante, et je me contentai ensuite de résumer brièvement le contenu de cette étude dans l'Introduction de l'édition précitée.² Or, vers le même temps que moi, sans que nous eussions connaissance l'un de l'autre, un savant serbe, M. Svetislav Stefanović, s'occupait également du *Conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère*. Devancé par moi, M. Stefanović n'abandonna pourtant pas son projet de publier une étude à lui sur le conte en question, étude qui parut en 1911³ dans les *Romanische Forschungen*, tome XXIX, pp. 461—556, sous le titre *Die Crescentia-Florence-Sage. Eine kritische Studie über ihren Ursprung und ihre Entwicklung*, et il fit paraître son mémoire avec d'autant plus de raison qu'il était arrivé, sur la question de l'origine et de l'évolution successive du conte, à des résultats diamétralement opposés aux miens. Tandis que j'avais cru pouvoir admettre pour le conte une origine orientale (indienne?) et que j'avais établi le classement des versions sur cette base, M. Stefanović est tout à fait persuadé de l'origine occidentale (germanique) des principaux épisodes du conte et regarde les versions plus compliquées, entre autres les versions orientales, comme des remaniements postérieurs. Bien que je n'eusse pas été ébranlé dans mon opinion par le raisonnement de M. Stefanović, j'avais pensé pouvoir laisser à la critique compétente la tâche de se prononcer sur la question en litige. Un passage du compte-rendu qu'a donné M. H. Suchier de nos deux mémoires dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXXV, pp. 752—754,⁴ m'a cependant donné à comprendre qu'on attend de moi que je fasse savoir *coram populo* quelle est ma

¹ Tome XXXIV, n° 1.

² T. I (1909), pp. 105—130.

³ La préface est datée «fin de 1908».

⁴ P. 754: «Doch darüber wird vor allem Wallensköld selbst zu befinden haben!»

position vis-à-vis de la théorie de M. Stefanović. Je tâcherai donc d'expliquer pourquoi le raisonnement de M. Stefanović ne m'a pas convaincu. Mais, avant tout, il s'agit d'établir nettement les différences essentielles qui existent entre nos théories respectives sur l'origine et l'évolution du *Conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère*.

Je constate d'abord que le conte se retrouve, sous sa forme la plus riche en épisodes logiquement combinés, dans des versions persanes et arabes, versions différant beaucoup entre elles, mais remontant certainement à une source orientale commune. Notamment une de ces versions orientales est insérée dans un recueil de contes persan du premier tiers du XIV^e siècle, connu sous le nom de *Touti-Nameh* de Nakhchabi, qui n'est qu'un remaniement d'un *Touti-Nameh* antérieur perdu (probablement du XII^e siècle), lequel de son côté était une traduction plus ou moins altérée du *Soukasaptati* indien primitif perdu. Ce fait me semble déjà être une preuve assez forte en faveur de l'origine orientale du conte. Si on ajoute que le conte, dans sa forme orientale primitive, telle qu'on peut la reconstruire en comparant entre elles les différentes versions orientales existantes, présente, par son intrigue si schématiquement ordonnée,¹ une allure tout orientale qui rappelle nombre de contes orientaux, on ne saurait, selon moi, sans preuves évidentes du contraire, douter de l'origine orientale de notre conte. Cette origine une fois admise, l'évolution «occidentale» du conte est facile à comprendre. Comme toutes les branches occidentales présentent cette altération de la version primitive que le beau-frère perfide est tenu emprisonné par l'héroïne jusqu'au retour du mari, et qu'en outre celui-ci est un très haut personnage, empereur ou roi, il faut admettre, pour les branches occidentales, une source commune, version occidentale perdue, qui contenait ces deux

¹ A noter : les quatre épisodes successifs où l'héroïne repousse les propositions d'amour, la façon similaire dont les criminels sont punis par Dieu, les rencontres successives de toutes les personnes qui ont joué un rôle dans l'histoire de la femme, et, enfin, les récits successifs de ces mêmes personnes à la scène de reconnaissance.

altérations du conte primitif. Par la conservation des quatre criminels du conte primitif (le beau-frère, le serviteur du sauveur, l'homme qu'on allait pendre et le marin), deux des groupes occidentaux, les versions des *Gesta Romanorum* et de *Florence de Rome*, sont assez rapprochés du groupe oriental. A côté de ces groupes on trouve en Europe trois autres, ceux que j'ai appelés le *Miracle de la Vierge*, *Crescentia* et *Hildegarde*, qui ont tous trois ceci de commun que deux des criminels (le malfaiteur et le marin) ont été supprimés. Cette altération profonde du conte primitif fait penser à une transmission orale de la version occidentale primitive¹ aboutissant à la première version consignée par écrit, probablement quelque version latine du *Miracle de la Vierge*. J'ai placé ce groupe en tête, parce que, tout en ayant supprimé deux criminels, il garde cependant, à ce qu'il me semble, des traces évidentes du quatrième criminel (le voyage en mer). Le groupe de *Crescentia*, qui ne donne même plus de voyage en mer, n'est, selon moi, qu'une variante du *Miracle*, localisée à Rome. Enfin, la version d'*Hildegarde*, qui n'a plus qu'un seul criminel, le beau-frère, semble également n'être qu'une variante du *Miracle*, intentionnellement arrangée par un maître d'école allemand du XV^e siècle en l'honneur de l'épouse de Charlemagne. Comme l'existence de deux de ces groupes occidentaux, le *Miracle de la Vierge* et *Crescentia*, est attestée pour le XII^e siècle, la version occidentale primitive remonte peut-être au siècle précédent.

Passons maintenant à la théorie de M. Stefanović. Selon lui, le noyau primitif du conte, l'épisode de la trahison du beau-frère, est d'origine germanique. Il voit son prototype dans le poème anglo-saxon du VIII^e ou de la fin du VII^e siècle intitulé *La Plainte de la femme*, auquel il a consacré un article dans la revue *Anglia*, t. XXXII, pp. 399—433, et dont il donne, dans le mémoire qui nous occupe (pp. 547—549), une

¹ Pour des raisons qu'il est inutile d'exposer ici, les versions des *Gesta Romanorum* et de *Florence de Rome* ne peuvent pas être la source des autres versions occidentales.

traduction littérale en allemand. Ce thème primitif, ayant longtemps existé comme tradition populaire, aurait donné naissance à la légende d'*Hildegarde*, introduite postérieurement dans les chroniques, ainsi que, peut-être, à certaines versions rapportées par moi au groupe du *Miracle de la Vierge*, mais ne donnant qu'un seul criminel (la version de la *Vie des Pères*, le conte abruzzien intitulé *Favola gentile*, le drame de *Santa Guglielma* et la version espagnole de *Juan Miguèl del Fuego*). Par une combinaison de ce thème avec d'autres où l'héroïne est accusée du meurtre d'un enfant par l'amant repoussé (voir surtout le *conte du père incestueux*), on serait arrivé à un nouveau conte à deux criminels, représenté le plus anciennement par la version de *Crescentia*. De cette version le *Miracle de la Vierge*, dans sa forme typique (à deux criminels), ne serait qu'un développement postérieur, dû au culte de la Vierge. Quant aux groupes des *Gesta Romanorum* et de *Florence de Rome*, M. Stefanović les regarde comme des amplifications subséquentes, visiblement apparentées de près aux versions orientales, mais il préfère ne pas discuter les rapports possibles existant entre ces deux groupes de versions, considérant une étude de cette nature comme trop dépourvue de base scientifique. Dans tous les cas M. Stefanović regarde la branche orientale, au moins pour ce qui concerne les deux premiers criminels, comme une importation de l'Occident.

A priori M. Stefanović (v. p. 467) est opposé à un classement des versions basé sur une évolution du conte par l'élimination successive de certains épisodes; mais la pierre angulaire de sa théorie est évidemment le vieux poème anglo-saxon. En effet, si ce poème vénérable nous donnait les traits caractéristiques du premier épisode et de la scène de reconnaissance du *Conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère*, de sorte que toute idée d'une double genèse spontanée serait exclue, nous serions bien forcés d'admettre la priorité du poème anglo-saxon. Mais est-ce le cas? Nullement. Dans le poème anglo-saxon, si l'interprétation de M. Stefanović est juste, une femme, exilée par son mari sur l'instigation de

quelques parents malveillants et vivant seule dans une grotte, regrette son mari et maudit un jeune homme vaguement indiqué, et c'est tout. Entre ce poème et les versions détaillées de notre contre où il n'y a qu'un seul criminel, il y a une différence telle que je n'hésite pas à déclarer que l'idée d'une connexion génétique entre *la Plainte de la femme* et le *Conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère* me semble être une hypothèse hardie sans fondement positif. Et cette hypothèse, en ce qui concerne la version d'*Hildegarde* et les autres versions isolées à un seul criminel, devient tout à fait inadmissible, si l'on considère ces versions, non comme des versions isolées et indépendantes, mais comme se rattachant génétiquement aux nombreuses versions à deux criminels (la plupart des versions du *Miracle de la Vierge* et le groupe de *Crescentia*).

Prenons d'abord la version d'*Hildegarde*, la plus importante pour la théorie de M. Stefanović. M. Stefanović (p. 503) considère comme tout à fait improbable l'hypothèse que toute cette branche serait due à une mystification de la part du chroniqueur Birck de la fin du XV^e siècle.¹ Selon M. Stefanović, Birck n'aurait fait qu'introduire dans sa chronique de l'abbaye de Kempten un vieux conte populaire, mis, déjà avant lui, sur le compte de Charlemagne et de son épouse Hildegarde. Cette hypothèse est évidemment possible, mais si l'on prend en considération, d'une part, l'existence dûment attestée de toute une série de «Lügenchroniken» de Kempten de la fin du XV^e siècle,² et, d'autre part, le fait qu'il n'y a pas la moindre trace de la version d'*Hildegarde* avant Birck, mon hypothèse, selon laquelle Birck aurait utilisé une version quelconque du *Miracle de la Vierge* au profit de la reine Hildegarde, fondatrice présumée de l'abbaye de Kempten, ne me paraît aucunement invraisemblable.³ M. Stefa-

¹ Par un *lapsus calami* (p. 500), M. Stefanović place Birck à la fin du XIV^e siècle.

² V. mon mémoire, p. 65, n. 4.

³ Comme, par certains traits, la version d'*Hildegarde* se rapproche de la version de *Crescentia*, M. Stefanović (p. 509) dit ne pas comprendre pour-

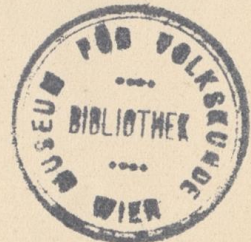
novié fait aussi valoir (p. 503) ce qu'il y a d'étonnant à ce qu'une mystification littéraire eût fait naître toute une littérature et même des contes populaires. Je n'y vois, pour ma part, rien de si étonnant. Qu'on se rappelle l'éclatant résultat de la fameuse mystification de Macpherson! Quant à certains détails dans le récit de Birck qui se retrouvent ailleurs dans la littérature légendaire, et que M. Stefanović considère comme des preuves en faveur de l'origine populaire de la version d'*Hildegarde*, je crois, pour ma part, que Birck a tout aussi bien pu les introduire lui-même dans sa version.

Pour les autres versions qui ne donnent qu'un seul criminel, il n'y a, selon moi, aucun doute qu'elles ne dérivent, directement ou indirectement, d'une des versions latines du *Miracle de la Vierge*. D'abord la version de la *Vie des Pères*.¹ M. Stefanović allègue à maints endroits comme indice de la priorité génétique d'une version par rapport à une autre version le fait que celle-là se trouve dans un *texte* plus ancien que celle-ci. C'est ainsi qu'il trouve surprenant (p. 534) que j'aie pu donner la priorité aux branches des *Gesta Romanorum* et de *Florence de Rome* par rapport aux autres branches occidentales, bien que celles-là soient postérieures d'un siècle et demi à celles-ci.² Or, il est clair

qu'ici, si Birck était l'auteur de la version d'*Hildegarde*, il n'aurait pas tiré son sujet de la version de la *Kaiserchronik*, plutôt que de la version du *Miracle de la Vierge*. Un tel raisonnement me surprend beaucoup, parce qu'il est fondé sur la supposition que Birck connaissait la *Kaiserchronik*. Qu'en savons-nous? Du reste, je ne nie pas la *possibilité* que Birck ait utilisé la version de *Crescentia*, qui n'est, selon moi, qu'une *variante* du *Miracle de la Vierge*.

¹ M. Stefanović suppose (p. 480) que la version latine donnée par le ms. Cambridge, Univ. Libr. Mm. 6. 15 (XIV^e siècle), est apparentée de près à la version de la *Vie des Pères*. Il n'en est rien. La version latine en question, qui a été publiée par M. Louis Karl dans la revue hongroise *Ethnographia*, année 1908 (v. mon édition de *Florence de Rome*, t. I, p. 117, note), n'est qu'une variante, incomplète à la fin, du *miracle latin*.

² Une version de la chanson de *Florence de Rome* a, d'ailleurs, dû exister déjà au XII^e siècle; voir mon édition, t. I, p. 104.



pour tout le monde que la chronologie des versions conservées est un critérium très peu sûr de leur ancienneté génétique. Une version récente quant à sa première apparition dans la littérature peut naturellement occuper une place très reculée dans l'histoire de l'évolution du conte, et M. Stefanović lui-même est bien de cet avis quand il donne, dans son classement des versions, une place si importante à la version d'*Hildegarde*, qui n'apparaît qu'au XV^e siècle. Si donc je rejette *en principe* tout argument basé sur l'ancienneté de la première apparition d'une version, je dois cependant avouer que la chronologie me paraît avoir quelque valeur, lorsqu'il s'agit d'établir les rapports entre la version de la *Vie des Pères* et celle du *miracle latin*. Celle-là est une version française en vers du milieu du XIII^e siècle, celle-ci est conservée dans un manuscrit latin du XII^e siècle. Si la version de la *Vie des Pères*, qui a été conservée dans un si grand nombre de manuscrits, était antérieure — génétiquement — à la version du *miracle latin*, comment n'en aurions-nous pas gardé quelque trace dans les recueils de miracles latins du XII^e et du XIII^e siècle? Mais il n'en est rien. C'est au milieu du XIII^e siècle, et parmi d'autres légendes remaniées, que la version de la *Vie des Pères* apparaît pour la première fois sous une forme élaborée.

Quant au *conte abruzzien* si fortement altéré, j'ai beaucoup de peine à me le figurer comme un survivant tenace du vieux conte germanique. D'ailleurs, M. Stefanović lui-même est enclin à y voir (p. 481) une variante défigurée de la version de la *Vie des Pères*. Je préfère, pour ma part, le regarder comme une variante du miracle complet, parce que la version de la *Vie des Pères* appartient exclusivement à la France.

La *Rappresentazione di Santa Guglielma* est une autre des versions pour lesquelles M. Stefanović n'admet pas comme intermédiaire le miracle à deux criminels. Mais comment ne pas regarder cette version de la fin du XV^e siècle comme un remaniement simplifié de l'*Istoria di Santa Guglielma*, du



commencement du même siècle, laquelle, avec ses deux criminels, se rattache évidemment au miracle complet? ¹

Et, enfin, la version de J.-M. del Fuego, auteur espagnol du XVIII^e siècle. Je ne saisis vraiment pas comment M. Stefanović se figure cette survivance isolée du motif primitif, avec addition de l'intervention de la Vierge, dans un pays où l'on trouve également le miracle complet. Comme il n'est guère possible d'admettre une contamination à plusieurs reprises du miracle à un criminel avec l'épisode du meurtre, il faudrait naturellement proclamer l'existence du miracle à un criminel pour une époque précédant déjà l'apparition du miracle latin que nous connaissons. De ce miracle primitif présumé nous n'aurions, en Espagne, qu'une épave défigurée assez récente, tandis que le miracle secondaire aurait eu une floraison extraordinaire. N'est-il pas beaucoup plus naturel de croire à une simplification postérieure qui a gardé le commencement de la légende, le point culminant (le miracle) et la scène de la reconnaissance, c'est-à-dire les traits essentiels du miracle?

J'arrive maintenant à la branche de *Crescentia*. M. Stefanović regarde cette branche comme provenant d'une contamination du motif légendaire qui a abouti à la version d'*Hildegarde* avec un autre motif d'origine germanique, celui de l'enfant tué par l'amant repoussé, motif qui se retrouve en Occident sous différentes formes (p. 543). Quant à moi, je ne vois pas de difficulté à admettre la naissance spontanée en Orient d'un thème aussi simple que celui sur lequel est basé le second épisode du *Conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère*. Il est d'ailleurs fort possible, comme je l'ai déjà dit dans mon mémoire (p. 28, note), que la version

¹ Comme l'épisode de l'emprisonnement dans la tour manque déjà dans la version en prose de *Santa Guglielma*, M. Stefanović émet (p. 542) l'opinion étonnante qu'un trait «primitif, essentiel, organique» de la version-mère ne saurait manquer dans les dérivés de celle-ci, et que, par conséquent, la version du *miracle latin* ne peut guère être la source de la version de *Santa Guglielma*. Est-ce que la fantaisie du peuple raisonne sur ce qui est primitif et essentiel dans un conte et sur ce qu'il serait permis de négliger?

des *Gesta Romanorum* ait été utilisée par le moine anglo-normand Nicholas Trivet, dans sa *Vie de Constance*, pour l'épisode du meurtre, épisode qui, par un détail (le couteau ensanglanté placé sous l'oreiller de la femme), rappelle beaucoup notre conte.¹ Pour ce qui concerne les rapports génétiques entre la branche de *Crescentia* et celle du *Miracle de la Vierge*, M. Stefanović regarde naturellement celle-ci, conformément à sa théorie, comme un remaniement amplifié de la version de *Crescentia*. Pour ma part, je ne puis faire que répéter que, comme le *miracle latin* a pu donner naissance à la version de *Crescentia* (le remplacement de la Vierge par saint Pierre dans une version localisée à Rome me semble assez plausible), tandis que le contraire n'a guère pu avoir lieu, parce que le voyage en mer pendant lequel les marins veulent abuser de l'héroïne n'est, pour moi, qu'un reste défiguré de l'épisode du quatrième criminel, le marin, je dois regarder la branche de *Crescentia* comme une simple variante du *Miracle de la Vierge*. Tous les traits archaïques que M. Stefanović retrouve dans la version de *Crescentia* peuvent fort bien résulter de contaminations avec d'autres légendes répandues au moyen âge.

Comme M. Stefanović ne se prononce pas en détail sur les rapports existant entre les versions de *Crescentia* et du *Miracle de la Vierge*, d'un côté, et, de l'autre, celles des *Gesta Romanorum* et de *Florence de Rome*, ainsi que les versions orientales, je pourrais m'arrêter ici. Mais je ne peux pourtant pas laisser de protester contre l'argumentation de M. Stefanović quand il voit (p. 532) une preuve de la postériorité de la branche orientale dans le fait que les versions orientales varient beaucoup entre elles. Cela pourrait, selon

¹ M. Stefanović (p. 497) doute que Trivet ait pris la scène du meurtre de sa *Vie de Constance* dans la version des *Gesta Romanorum*, parce que les deux scènes présentent certaines divergences importantes. Je vois ici, comme souvent dans le mémoire de M. Stefanović, apparaître cette opinion erronée qui veut que le degré de parenté de deux versions soit en quelque sorte réglé par leur ressemblance. M. Stefanović semble ne pas vouloir admettre qu'on puisse changer intentionnellement les données d'une source directe.

moi, plutôt parler en faveur d'une très longue évolution à travers les âges.

Il est d'ailleurs regrettable que M. Stefanović ait jugé inutile d'examiner de près les rapports possibles entre les versions orientales et les deux grands groupes de versions occidentales. S'il l'eût fait, il eût certainement vu qu'il n'est pas possible d'admettre l'évolution: groupe occidental à deux criminels > groupe oriental > groupe occidental à quatre criminels, vu que ce dernier groupe présente au moins un trait (l'emprisonnement du beau-frère) en commun avec le premier groupe, trait qui manque dans le groupe de versions orientales et qu'il est difficile de regarder comme inventé à deux reprises. D'après la théorie de M. Stefanović, il faudrait accorder franchement la priorité, par rapport aux versions orientales, au groupe formé par les versions des *Gesta Romanorum* et de *Florence de Rome*, ou bien, ce que semble en effet vouloir faire M. Stefanović (p. 350), regarder ce dernier groupe comme issu d'une contamination postérieure du groupe occidental simple avec les versions orientales.

Comme donc M. Stefanović ne peut invoquer aucun *fait* nouveau en faveur de sa théorie de l'évolution de notre conte,¹ et qu'au contraire son argumentation se heurte à beaucoup de difficultés dans les détails, je crois devoir maintenir mon système de classement, qui est des plus simples et des plus naturels, pourvu qu'on admette la *possibilité* d'éliminations successives d'épisodes de moindre importance quant au fond du récit.²

A. Wallensköld.

¹ M. Stefanović ajoute, aux versions citées par moi, une nouvelle version, un conte slavo-macédonien, publié dans le tome VIII, pp. 197—200, de la grande Collection de traditions populaires, éditée par le ministère bulgare. Comme ce conte, d'après l'analyse de M. Stefanović (pp. 529—530), est apparenté de près au conte grec de Janina, qui n'est qu'une variante populaire de la version des *Mille et un Jours*, il n'influe, en aucune sorte, sur le classement des autres versions.

² Je relève, pour finir, quelques petites erreurs de fait dans le mémoire de M. Stefanović:

P. 465, en bas. Il n'y a pas de tentative d'inceste dans la version des *Novelle d'incerti autori del secolo XIV*. C'est par le fait que l'enfant tué est le propre enfant de l'héroïne que cette version rappelle le *conte du père incestueux* (cf. Stefanović, p. 513).

P. 466. M. Stefanović n'a pas bien expliqué la théorie de Mussafia, quand il dit que celui-ci admettait deux importations orientales du conte, l'une avec une intrigue, l'autre avec deux intrigues. Mussafia voulait dire que la première importation avait fait naître les versions à une ou deux intrigues et la seconde, les *Gesta Romanorum* et *Florence de Rome* (cf. mon mémoire, p. 6).

P. 511. M. Stefanović ne veut pas regarder comme un descendant du *miracle latin* la version des *Novelli d'incerti autori del secolo XIV*, parce qu'il y manquerait l'intervention miraculeuse de la Vierge. Mais il ne paraît pas avoir remarqué que dans un songe une «donna» (qui est évidemment une réminiscence de la Vierge) conseille à l'héroïne de cueillir des feuilles avec lesquelles elle pourra guérir les malades.

P. 525. C'est dans la *version Boulac*, et non pas dans la *version Breslau*, des *Mille et une Nuits* que le mari est un cadi juif.

Pp. 527 et 556. C'est une version du recueil *persan* intitulé *Al Farag Ba'da Alsidda* que je donne en traduction dans mon mémoire.

P. 534. Je n'ai pas dit que les versions occidentales plus simples aient précédé les versions occidentales plus compliquées. Les deux groupes proviennent d'une source commune perdue (v. ci-dessus p. 69 s.)

